



Le CESER,
un « fablab »
de la démocratie régionale

Un laboratoire d'idées et une force de propositions

Deuxième assemblée de la Région Bretagne, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est un acteur essentiel de la démocratie participative. Il est composé d'hommes et de femmes issus d'horizons divers, qui représentent tous les courants de la société civile organisée et se réunissent pour débattre et construire.

Sa ligne

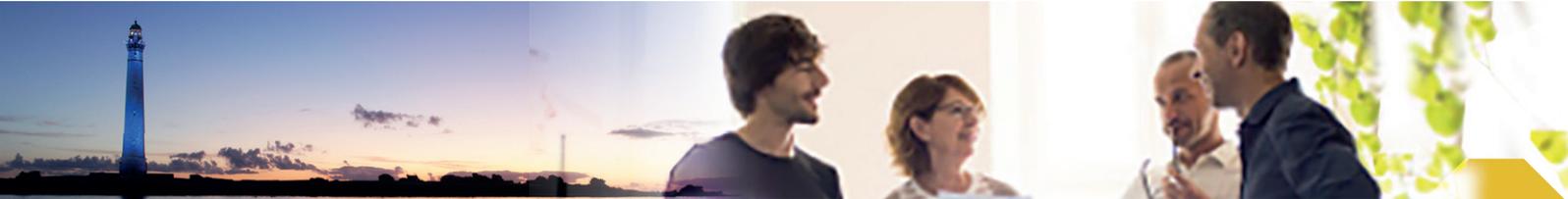
- Le dialogue et l'échange
- L'interconnaissance et la confrontation des idées
- Une réflexion collective construite dans la recherche de l'intérêt général

Par sa composition pluraliste et ses méthodes de travail participatives, le CESER émet des propositions originales en prise directe avec les préoccupations des citoyens et des citoyennes dans les domaines de la formation, de l'emploi, de l'économie, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des mobilités, de la culture, des solidarités, de la qualité de vie, de la mer et du littoral.

Sa force

- Déceler les signaux faibles
- Repérer les tendances et anticiper les évolutions
- Imaginer les futurs possibles pour le développement de la Bretagne

L'éclairage de la société civile organisée



Instance consultative, le CESER est depuis 40 ans un partenaire des élus régionaux et un outil d'aide à la décision politique. Ses avis et travaux éclairent et enrichissent l'élaboration des politiques publiques.

Ses missions

- Une consultation obligatoire pour avis sur tous les documents budgétaires et les documents de planification (contrat de plan État-Région, stratégies, schémas régionaux)
- Une contribution au suivi et à l'évaluation des politiques publiques
- Une contribution, à la demande du Président du Conseil régional, sur tout sujet relatif aux compétences de la Région
- La conduite de réflexions, de sa propre initiative, sur tout sujet intéressant le développement économique, social, environnemental et culturel de la région

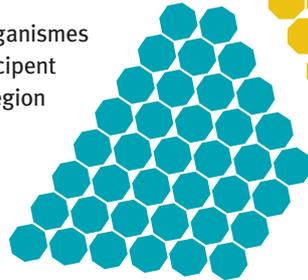
Une assemblée riche de sa diversité

Désignés pour six ans par le Préfet de région, les 120 membres qui composent le CESER sont issus d'organismes variés qui constituent la richesse de cette assemblée représentative de la société civile organisée.

Sa composition

Collège III

38 représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région



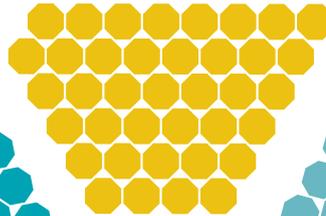
Collège IV

6 personnalités qualifiées



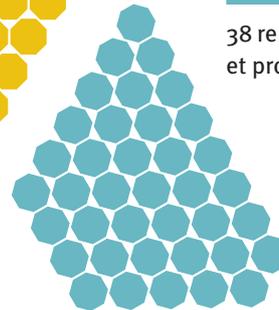
Collège II

38 représentants des organisations syndicales de salariés



Collège I

38 représentants des entreprises et professions non salariées



Un fonctionnement opérationnel

Des instances participatives

Le fonctionnement du CESER s'articule autour du bureau, instance de stratégie et d'organisation.

Les travaux sont menés par des commissions et sections thématiques, qui se réunissent et échangent chaque mois pour construire collectivement, dans un esprit de dialogue et de débat, les avis et les rapports du CESER.

8 pôles thématiques pour penser le développement de la Bretagne

- Aménagement des territoires et mobilités
- Économie et innovation
- Formation, emploi et éducation
- Société, environnement et qualité de vie
- Mer et littoral
- Prospective
- Europe, international et coopérations
- Suivi et évaluation de l'action publique

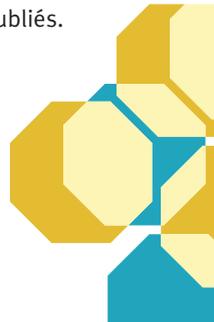


Une prise directe avec les acteurs de terrain

Des recherches thématiques et des auditions d'acteurs de terrain complètent le débat participatif.

Les sections associent à leurs travaux des personnalités extérieures reconnues pour leur expertise.

Les travaux sont ensuite soumis à l'assemblée plénière et, une fois adoptés, présentés au Conseil régional, transmis aux principaux acteurs et décideurs de la région, et publiés.



Des partenariats actifs



Le CESER de Bretagne attache une grande importance aux coopérations menées à toute échelle avec d'autres instances consultatives, pour une mise en cohérence de l'exercice de la démocratie consultative, en région et à l'échelle interrégionale.

De l'échelon local à l'Europe

- Une coopération active avec le réseau des Conseils de développement de Bretagne
- Des travaux communs avec les CESER de la façade atlantique
- Des réflexions partagées avec l'ensemble des CESER de France
- La participation à un réseau socioprofessionnel européen, le Réseau transnational atlantique (RTA)

Des publications pour tous

Avis, rapports, contributions...

Chaque année, le CESER publie 6 à 8 rapports de fond, et plus de 50 avis et contributions. Des travaux pour éclairer les décideurs mais aussi une base d'informations et de connaissances utile à tous. Tous ces documents sont disponibles sur le site ceser.bretagne.bzh.

Les travaux du CESER sont publics, largement diffusés sous différentes formes, valorisés lors de l'organisation de forums ouverts à tous et présentés à la demande de collectivités, d'associations ou d'organismes divers.



Pour mieux connaître le CESER et suivre son actualité,
consultez le site ceser.bretagne.bzh

- Téléchargez et commandez les rapports du CESER et leurs synthèses
- Abonnez-vous à sa lettre d'informations
- Découvrez le magazine « l'Avis régional »
- Rejoignez le CESER sur twitter.com/ceserbretagne



CESER

Conseil économique, social
et environnemental régional

7 rue du Général Guillaudot - CS 26 918 - 35 069 Rennes Cedex
T. 02 99 87 18 75 - contact@ceser.bretagne.bzh
ceser.bretagne.bzh
🐦 twitter.com/ceserbretagne